# XVII *bis*

# SUR UNE THÉORIE NÉO-GUILLAUMIENNE DU TEMPS EN LATIN[1]

PAR G. SERBAT ET S. MELLET
Université de Paris IV-Sorbonne
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris, Cedex 05

SOMMAIRE. — *L'opinion admise depuis Aristote jusqu'à une époque récente (par un grammairien comme* G. GUILLAUME*), suivant laquelle les* **temps du verbe** *sont au nombre de trois : passé, présent, futur, ne tient pas compte de ce que, dans* monet, *aucune* **marque** *n'affecte cette forme à une époque donnée, tandis que* monebat *et* monebit *portent à l'évidence des marques de passé (-*ba*) et de futur (-*bi*). Ainsi, les formes du* verbe latin *indiquent toutes l'époque sauf la forme de* présent, *dépourvue de* signifié temporel. *Cela explique qu'elle se trouve utilisée souvent pour évoquer des faits passé ou à venir. Si un énoncé qui renferme une forme de présent paraît se rapporter à l'époque du* NUNC, *cela tient, non au verbe en lui-même, mais au caractère de l'***énonciation.** *On ne peut négliger ces vérités sans s'empêtrer dans des difficultés inextricables.*

EPITOME. — *Ab Aristotele usque ad grammaticos proximae aetatis (e. g.* G. GUILLAUME*) constabat tempora uerbi esse tria, praeteritum, praesens, futurum. Quod qui adfirmant omittunt nullam re uera inesse uerbo quod est* monet *notam quae praesens tempus significare possit, cum* monebat *et* monebit *dilucidas praeteriti (-*ba*) et futuri (-*bi*) notas ostendant. Formae igitur uerbi omnes tempus denotant praeter unam (quae praesens dicitur) cui nulla uis temporalis haeret. Qua de causa praesens tempus cum praeteritis uel futuris factis facillime contexitur. Quod autem oratio uerbum praesens continens ad praesens tempus spectare uidetur, hoc fit non ui propria uerbi sed ui ipsius enuntiationis (ut hodie dicunt). Quas res qui neglegunt, quamuis optime sint recentissimis grammaticae libris diuulgatae, inextricabilibus implicantur difficultatibus.*

P. DE CARVALHO a présenté en 1984 devant la Société des Études latines une communication, *Sur le présent latin*, dont on a pu lire le texte ci-dessus. L'auteur ne cache pas son adhésion au mouvement de pensée dont Gustave GUILLAUME a été l'initiateur. Du maître, on reconnaît certes le vocabulaire, parfois cette « noble obscurité » que signalait H. BONNARD (lui-même disciple direct de GUILLAUME) ; on

1. Cf. l'auteur a bien voulu nous adresser le texte de sa communication (intégrale, avant abrégement pour publication). C'est à ce texte que nous nous référons.

retrouve aussi l'attitude systématique, liée à une volonté d'explication totale, trait commun aux linguistes de cette génération-là. Nous voudrions essayer de vérifier le bien-fondé des explications et des hypothèses présentées, à propos de deux ou trois questions fondamentales.

Sur un point, il est vrai, l'auteur procède à ce qu'il croit être une mise à jour de GUILLAUME. Pour celui-ci, le présent représente le produit ultime de la « chronogénèse » : à la base de tout l'édifice verbal, il y a l'infinitif, mode qui ne connaît pas encore la discrimination du temps en époques ; puis, la pyramide s'étrécissant, apparaît le subjonctif, qui instaure deux « cinétismes » temporels, ascendant et descendant ; enfin, au sommet de la construction, l'indicatif ; il est figuré comme un panneau immense en équilibre, un infini de passé ayant été « expulsé » d'un côté, un infini de futur de l'autre ; le présent, lui, coïncide avec la mince ligne de faîte de la pyramide. L'auteur préfère à juste titre considérer ce point d'arrivée comme le point de départ. C'est à partir du présent que s'organisent les autres temps de l'indicatif, et, de proche en proche, les autres modes. On reconnaît ici l'irruption des théories plus modernes de « l'énonciation ». Il aurait été très difficile de conserver intact l'échafaudage guillaumien, étant donné l'audience quasi unanime que rencontrent aujourd'hui ces théories : un EGO locuteur est le fondement même de tout discours ; c'est par rapport à lui que s'organisent « personnes verbales », espace (« démonstratifs »), temps ; en ce dernier domaine tout se dispose en fonction du NUNC dont EGO est le centre. Ces idées qui sont du domaine commun, semblent prendre leur place sans trop de dégâts dans l' « entier systématique » guillaumien : il suffit, en somme, d'inverser l'ordre des modes. Mais s'agissant des temps verbaux, c'est l'indicatif qui en offre l'éventail le plus riche, c'est à l'indicatif que la discrimination des époques exerce son plein effet, et que le concept même de temps s'appréhende le plus clairement. Or l'auteur sauvegarde la doctrine de l'école, en décrivant comme le maître les relations des temps verbaux entre eux, et surtout en maintenant la conception même du « présent » — conception héritée d'ailleurs de l'antiquité. Le présent, disait GUILLAUME est un « être sténonome », « un instant d'infinie étroitesse » (*Langage et science du langage*, Paris, 1965, p. 59-60) ; c'est une « image de l'opération par laquelle incessamment une parcelle du futur se résoud en parcelle du passé » (*ibid.*, p. 199). On verra quelles difficultés et même quelles contradictions entraîne le maintien de ces positions de principe, au moment même où l'on reconnaît la justesse de la perspective énonciative. Une surenchère de subtilités sinueuses et d'explications psychologisantes *ad hoc* ne peut sauver une doctrine ainsi viciée à la base.

L'auteur s'imagine introduire la perspective énonciative moderne au cœur de son système. En réalité, il n'y parvient pas. La théorie de

l'énonciation, rappelons-le, met au centre même de tout discours le locuteur inséparable du HIC et du NUNC qui fondent son existence. Pour nous en tenir au NUNC, le locuteur s'y trouve constamment installé. Le NUNC, c'est comme un halo lumineux qui entourerait à tout moment le locuteur. Ce halo représente si l'on veut, la conscience immédiate, l'intuition que possède le locuteur de son existence, de sa présence, et de la coprésence des choses qu'il sait être là. Il ne s'intéresse d'ailleurs pas aux dimensions de ce champ de conscience ; il ne l'évalue pas en unités horlogères ou astronomiques ; encore moins, obsédé par « le temps qui passe » fixe-t-il un regard anxieux sur la trotteuse de sa montre (qui, elle, convertit incessamment une parcelle du futur en une parcelle du passé). Le présent « vécu », « intuitif », « psychologique » du locuteur (par opposition aux saccades de la trotteuse) est comme une plage où le temps ne se découpe pas. Par rapport à ce halo aux limites indécises, le locuteur situe un passé, et un futur ; et ceux-ci n'ont dans la langue d'autre existence que « déictique », c'est-à-dire rapportée au NUNC du locuteur. La conception énonciative interdit absolument d'imaginer que le temps serait une sorte de mobile dont le locuteur-spectateur observerait la course. Car en fait, *nous* sommes sur ce mobile, dans ce fleuve, et nous nous y « déplaçons » à la même vitesse que tout le reste. C'est pourtant à partir de raisonnements de ce genre que les anciens (dont Aristote, sauf dans la *Poétique*, XX) et beaucoup de modernes, ont conclu à l'inexistence d'un présent véritable : le fétu emporté par le torrent ne connaît aucun répit, l'astre sur sa trajectoire ne s'arrête jamais. D'où cette idée que le « présent » n'est en réalité que l'*intersection de mon regard avec le mobile* ; qu'il est donc d'épaisseur nulle, comme le point géométrique.

Cette conception fondamentalement erronée — parce que, sans y prendre garde, elle dédouble l'être en deux parties : l'une emportée par le courant, l'autre bizarrement immobile au bord des eaux — nous n'avons cessé de la dénoncer depuis une dizaine d'années[2]. Elle conduit à accorder au présent une épaisseur, à rigoureusement parler, nulle ; ou alors, par une complaisance non fondée en théorie, « quasi-nulle » ; ce qui est en contradiction absolue avec l'intuition qu'a le locuteur de son NUNC. Illustrant à sa manière cette vue archaïque, G. GUILLAUME a inventé une « loi de sténonomie » du présent. Le présent est voué à l'étroitesse, à une étroitesse extrême (à défaut de nullité) puisqu'il a, selon le maître, « évacué » tout le passé et tout le futur à l'exception de deux parcelles témoins (les fameux « chronotypes » α et ω). L'auteur

2. *R. É. L.*, 53, 1975, 367-405 ; *L'Information grammaticale*, 7, 1980, 36-39 (non citée par l'auteur), P. DE CARVALHO nous attribue néanmoins, contre toute vraisemblance, une conception « logique » du présent, qui réduirait celui-ci à zéro.

reprend et développe cette thèse fondamentale ; le présent latin doit, selon lui, être « conçu aux dimensions de l'instant de l'énonciation » ; il est « limité, restreint, étriqué », etc... Toutes définitions qui conviendraient à un « présent » observé (par quel miracle?) de l'extérieur, et non pas au présent réel à l'intérieur duquel vit le sujet parlant. Bref il y a incompatibilité entre la théorie guillaumienne — en vérité millénaire — du temps, et la théorie déictique moderne. Il est impossible d'adopter la seconde sans remiser la première au musée des doctrines périmées. L'auteur s'est heurté à cette insurmontable contradiction, sans essayer d'élucider le problème de fond qui se trouvait posé.

Un deuxième point essentiel est celui du signifié que possède — ou que ne possède pas — la forme dite « présent » de l'indicatif en latin, qu'on la conçoive comme « étriquée » ou pas. La tradition n'hésite pas à lui attribuer un signifié positif : NUNC, en justifiant sa démarche de diverses manières :

*a*) Justification inexistante, en vérité, quand on raisonne comme suit : si je dis à un interlocuteur : « il pleut », il comprend que l'événement « pleuvoir » prend place dans le NUNC et non pas avant ou après.

Nous avons déjà objecté que le présent latin ne comporte aucune marque (morphème) qui le signalerait comme NUNC. *Amāmus* s'analyse en un thème *amā-* et une désinence *-mus*, comme *est* en *es-* et *-t*[3] ;

*b*) ceux que dérange cette observation — observation qui remonte à CURTIUS, au milieu du XIX[e] siècle, mais dont ni CURTIUS, ni personne, à notre connaissance n'avait tiré toutes les conséquences — recourent ici à un expédient : en face de *amā-bā-s* et de *amā-bi-s*, le « présent » *amā-s* serait effectivement marqué par un « morphème temporel ø ». Il faut donc l'analyser exactement *ama-ø-s*, où ø bien que dénué de forme, est néanmoins le signifiant très réel de NUNC (« tu aimes, dans l'époque NUNC où nous sommes » — et non dans l'époque passée ou dans l'époque à venir) ;

*c*) à cette manipulation formelle s'ajoute au raisonnement qui prend appui sur le paradigme même du verbe, et sur « l'essence » qu'on prête à celui-ci. *Amā-bā-s*, *amā-bi-s* sont signalés explicitement comme formes temporelles, c'est-à-dire situant le procès dans telle époque. Comment *amās* échapperait-il à cette contrainte, de signifier l'époque? Et puisque passé et futur sont déjà pourvus, reste le NUNC, par soustraction pour ainsi dire. Cette conclusion confirme que le verbe est, par essence, dans toutes ses formes un mot temporel, un *Zeitwort* (définition fermement reprise par l'auteur). On peut invoquer l'autorité d'Aristote : τὸ ῥῆμα προσσημαίνει τὸν χρόνον (« le *rhèma* ajoute à sa signi-

3. L'observation formulée parfois, que le présent contient parfois un morphème qui n'apparaît plus au perfectum (ainsi *-ī-*, *-*e-*, l'infixe nasal) est sans portée : ces marques appartiennent à tout l'infectum, et non pas au seul présent (*cap-i-ō*, *cap-i-ēbam*, *cap-i-am*).

fication propre celle de l'époque)[4]. Le critère de la référence au temps servait, on le sait, aux anciens pour distinguer le verbe du nom (qui n'exprime pas l'époque)[5].

Cette conception repose sur la pétition de principe qu'on doit retrouver dans toutes les formes d'un paradigme des indications identiques ; dans le cas du verbe : contenu lexical -mode-temps-voix, personne, nombre. Or, on convient que certaines formes ne disent rien sur la personne et le nombre. Pourquoi l'époque serait-elle constamment signalée? C'est le même raisonnement simpliste qui a valu à « l'actif » l'appellation qui est la sienne : il ne pouvait ressortir qu'à l'ἐνέργεια puisque la voix opposée exprime un πάθος. Or « l'actif », c'est bien connu, compte un nombre non négligeable de verbes qui excluent un sujet *agent* (*dolet*, *uapulat*) ; il est donc une forme par elle-même non significative quant à l'ἐνέργεια du sujet.

Une fois réaffirmé — à l'encontre de l'évidence morphologique — que la forme dite « présent » s'applique à un procès de l'époque NUNC, il reste à affronter une masse considérable de difficultés, dont l'énumération serait fastidieuse, mais dont on peut très brièvement énoncer le trait commun : comment est-il possible qu'une forme affectée par son *signifié spécifique* à l'expression du NUNC, se rencontre si fréquemment pour des événements non-NUNC? La sémiologie (« morphologie ») doit-elle être prise au sérieux ou non?

Devant cet obstacle — en vérité angoissant pour qui professe que *aduenit* signifie, « ui propria » : « il arrive -NUNC- » l'auteur commence par biaiser, pour limiter, si l'on peut dire, les dégâts. Il invoque à cet effet « l'instabilité du monde » ; la mouvance des choses est telle qu'un événement révolu ou à venir, peut être vu comme « présent » (p. 6). Bref, c'est la pagaïe dans les époques. Alors que la théorie de l'énonciation assure que le locuteur a de son NUNC une conscience tranquille qui lui interdit, sauf hallucination, d'y insérer vraiment l'arrivée d'Ulysse à Ithaque, ou un voyage projeté pour l'hiver *prochain*, l'instabilité qu'on invoque ici pour le monde comme pour les êtres linguistiques[6] forme une sorte d'écran de fumée derrière lequel sévit la confusion.

L'auteur « limite encore les dégâts » lorsqu'il s'applique à montrer

4. Dans ce passage de *Poet.*, XX, Aristote entend par χρόνοι les trois époques qu'il désigne expressément comme « passé, présent, futur ».

5. Un autre caractère « temporel » du verbe est souligné par l'auteur : il exprime un procès, un devenir, il ne se conçoit pas sans une durée dans laquelle il se coule. Il y aurait beaucoup à dire sur cette vue héritée des scholastiques. Trop facile de proposer comme exemples des verbes « duratifs » : *ambulat*, *scribit*. Mais le « verbe » de *mons est altus* n'implique aucune durée ; c'est le verbe réduit à sa plus simple (et fondamentale) fonction syntaxique : annoncer le prédicat. Beaucoup de langues se passent d'ailleurs plus ou moins (parfois complètement : le russe moderne) de ce signal syntaxique. C'est le problème des « phrases nominales ».

6. La même instabilité propice préside à la construction de toute donnée linguistique (p. 45).

que les emplois irritants du présent n'ont pas la même extension dans les diverses langues. Certes ! En latin même il y a de grandes différences d'un auteur à l'autre (que n'avons pas manqué de signaler nous même). Rien, sauf ses penchants stylistiques, n'oblige un historien à écrire au présent historique plutôt qu'au parfait, voire à l'infinitif !

Mais qu'importe le volume des emplois : il suffit d'une poignée de « présents » en contexte nettement passé ou futur pour remettre en cause la théorie traditionnelle [7].

Après avoir ainsi tenté de sous-évaluer la masse des faits rétifs, l'auteur est bien obligé d'en venir à les justifier. Et l'on retombe dans les explications banales : ainsi le présent historique est voué aux événements « intenses, surprenants, inhabituels » (p. 66), assez forts pour provoquer une « re-présentation » dans l'esprit du locuteur. Nous croyons avoir déjà fait justice de cette conception en somme métaphorique du *praesens pro praeterito* [8]. L'auteur se raccroche aussi à l'idée émise il y a soixante ans par R. Heinze : le présent historique équivaut à une *Ich-Erzählang*. Une preuve éclatante en serait fournie par les prologues plautiniens : celui qui le déclame est-il un acteur de la pièce, le présent s'impose, parce que le récitant est impliqué dans les événements ; est-ce au contraire un simple présentateur, sans rôle dans la pièce, sa « distanciation » lui interdit le présent et lui impose le parfait. Prenons pour une fois un exemple, le discours de *Bona Fides*, qui est le *Prologus* de la *Casina* ; le récit des événements commence vraiment au vers 39 :

(39) *Is seruus...* conspicatust... *puellam exponi.*
(41) **Adit**... *ad mulierem...*
(42) ... **Orat,** *ut eam det sibi.*
(43) **Exorat, aufert,** detulit *recta domum* :
(44) **Dat** *erae suae,* **orat** *ut eam curet educet.*
(45) *Era* fecit, educauit *magna industria.*

7. Les chiffres ci-dessous, relatifs à quelques textes narratifs, donneront une idée des variations, mais montreront aussi la constance de certains phénomènes :

| Œuvres / Temps | Tite-Live *Hist. Rom.*, II | Tite-Live *Hist. Rom.*, XXII | Salluste *Jugurtha* | Salluste *Catilina* | César *B. G.*, VII |
|---|---|---|---|---|---|
| Pfts. | 51 % | 48 % | 24 % | 25 % | 23 % |
| Impfts. | 17 % | 23 % | 19 % | 31 % | 23 % |
| Psts. hist. | 18 % | 15 % | 24 % | 14 % | 41 % |
| P.q.pfts. | 08 % | 12 % | 13 % | 18 % | 13 % |
| Infinitifs de narrat. | 06 % | 02 % | 20 % | 12 % | 0 |

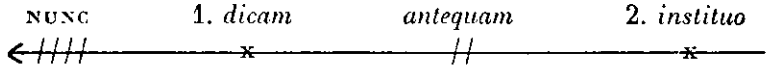
8. Cf. S. Mellet, *Le présent historique ou de narration*, dans l'*Information grammaticale*, 4, 1980, 6-11.

(47) *Postquam ea* adoleuit...
(48-49) *hic senex* / **Amat** *efflictim et item contra filius.*

Dans ces dix vers d'un récit fait par un *prologus* étranger à la pièce, il y a donc (conformément aux vues de HEINZE) 5 parfaits mais il y a aussi 7 présents ! Conclusion : les idées de HEINZE (et celles de l'auteur) n'ont aucun fondement. L'ingéniosité extrême de l'auteur parviendra-t-elle à justifier par exemple la séquence 43-44 : **exorat**, **aufert**, *detulit*, **dat**? Faudra-t-il s'évertuer à imaginer que **aufert** est plus « présent » *que detulit*? Pourra-t-on croire que chacun de ces présents représente « un temps d'arrêt » « coincé » entre un avant et un après?

C'est l'erreur initiale dans la conception du « présent » qui contraint l'auteur à des miracles de contorsion qu'il serait vain de reprendre point par point. Un mot encore, pour confirmer à quel arbitraire on s'expose lorsqu'on veut ramener à toute force des données réelles à des principes erronés : le présent après *antequam* est a priori scandaleux quand on professe que le « présent » recèle un morphème NUNC. Ainsi dans cet exemple de Cicéron, *Mur.*, 2 : *antequam pro L. Murena* instituo, *pro me ipso pauca dicam.*

Selon l'auteur le présent *instituo* s'explique aisément par une référence à la personne présente *hic* et *nunc* du locuteur (p. 37). Or, ce qui porte référence au locuteur, c'est la désinence personnelle *-o* (comme *-m* de *dicam*) certainement pas le thème verbal « présent » *institu-*. Pour simplifier, nous proposerons le schéma suivant :




Le repère *antequam*, qui situe par lui-même l'événement 2 *après* l'événement 1, dispense de préciser (mais on pourrait le faire) que 2 est forcément dans le futur défini par rapport à NUNC. C'est une explication inutilement alambiquée que d'écrire (p. 42) : « Le présent après *antequam* se rapporte toujours à la situation d'un locuteur qui ne doute pas... qu'il a l'intention d'accomplir une certaine opération, ou qui se croit destiné à connaître une expérience, dont il est certes séparé par un certain espace de temps, mais dont il assume, dès à présent, la réalité à venir » (Au fait, si le NUNC est vraiment étriqué » (« sténonome » GUILLAUME) comment peut-il englober, par delà un futur explicite (et qui touche aussi de très près le locuteur), un événement plus éloigné encore? Invoquera-t-on encore l'instabilité du monde et du langage? [9]

9. Autre contradiction (p. 96) : *meminī* et *nōuī* sont des parfaits employés comme présents. Il y a à cela une excellente raison, explique l'auteur : tous les processus mentaux « impliquent un retour de l'être sur son passé ». Que faire alors de *putāre, fingere, intelligere cōgitāre*...?

Le même présent « étriqué » sert également (Cic., *Att.*, 5, 16, 4 : *Appius forum* agit) à suggérer comment Appius « s'éternise » à Tarse ; il insiste sur la « continuité »).

Pour sortir enfin de cet embrouillamini de difficultés[10] génétrices de contradictions, il serait tellement plus simple (et plus solide) :

*a*) d'enregistrer cette donnée morphologique évidente : le « présent » latin ne comporte aucun morphème l'assignant à une époque[11] ;

*b*) d'en conclure qu'il ne véhicule par lui-même aucun signifié d'époque ;

*c*) que son signifié est strictement celui de son lexème (en tenant compte des désinences, de la fonction prédicative du verbe personnel, etc..., ce qui reste hors de notre propos).

Appelée à tort « présent » la forme non temporelle du verbe s'accommode à toutes les époques. Cette observation ne signifie naturellement pas que l'usage, les préférences stylistiques, etc..., n'entraînent pas des variations notables dans les emplois. Il est suffisant de souligner qu'un verbe au « présent » est possible (et effectivement assez fréquent) dans des énoncés dont l'époque est signalée par une date, un complément de temps, un adverbe, le contexte ; et qu'on ne ressent aucune contradiction à ce voisinage d'un « présent » et d'un dateur passé ou futur.

Quand un énoncé est dépourvu d'un tel dateur (ou de marques verbales explicites) il est interprété comme se situant dans le NUNC. Mais cela — point capital où nous retrouvons l'énonciation — non point par la vertu de son verbe, mais parce que cet *énoncé* est automatiquement repéré par rapport aux conditions permanentes du « dire », c'est-à-dire au HIC et au NUNC de l'énonciateur.

Que l'énoncé contenant un verbe à la forme dite « présent » soit situé temporellement dans l'actuel ou dans le non-actuel, son interprétation, sa localisation n'en demeurent pas moins déictique ; mais la *deixis* est, ou bien énonciative (référant au moment déterminé par la seule situation de discours) ; ou bien anaphorique (référant à un mo-

10. Autres exemples de difficultés inutiles : l'auteur prétend qu'une locution verbale négative ne se rencontre pas au présent historique parce qu'un événement nié serait *ipso facto* difficile à ressentir comme présent ». (Curieux raisonnement ! Comment expliquer alors l'emploi de la négation avec un « vrai » présent?) Or une lecture cursive de Cicéron, *Verr.*, II, 2, nous offre quatre exemples de *negat* au présent historique (42, 71, 127 *bis*), et un exemple de *non discedit* (92). Pour les apprécier correctement, il faudrait d'ailleurs tenir compte de la proportion moyenne d'énoncés négatifs par rapport aux énoncés positifs.

Autre affirmation : un verbe comme *respondeō* ne se trouve pas au présent historique parce qu'il est aspectuellement « conclusif ». Or, *ibid.*, *respondet* 72, *respondent* 127.

Ou encore : un verbe d'état s'emploie au présent historique en français mais pas en latin. Or, *ibid.*, *est* 92.

11. Ce fait ne doit pas s'interpréter comme l'incapacité, pour tout « présent », dans toute langue, de porter explicitement référence au NUNC. C'est, comme il est admis couramment, la valeur du *-i* des désinences primaires athématiques de l'indo-européen. Mais il n'y a plus trace en latin (ni en français) de cette spécification.

ment signalé dans le contexte)[12]. Accorder au « présent » verbal une valeur spécifique d'actuel, c'est ôter à l'énoncé sa souplesse déictique, c'est nier l'importance des repères référentiels dans la production et l'analyse d'un discours, et par conséquent adopter à proprement parler une position anti-énonciative. Pour moderniser GUILLAUME, il ne suffisait pas d'inverser l'orientation de la « chronogénèse », en conservant tout le reste. C'est la conception guillaumienne d'ensemble des temps verbaux et d'abord — son socle même — la conception du « présent » qui apparaissent, à l'analyse, inconciliables avec les théories de l'énonciation.

12. Ce fonctionnement rappelle celui des démonstratifs : *hic puer* (repéré dans les conditions de la situation actuelle) /*hic puer* (dont on a parlé).